

Organiser et piloter les déplacements professionnels - travel management

RS7582 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310, 310p, 310t
Formacode(s)	32012, 32008, 32091
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/04/2026
Date d'échéance	30/04/2029

Certificateur(s)

ATLANS · SIRET : 49841741900047

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification : Certificat de Compétences à la Gestion des Déplacements Professionnels :

Organiser et piloter le Travel Management, vise à reconnaître la capacité d'un professionnel à intervenir de manière autonome, structurée et responsable dans l'organisation, la coordination et le pilotage des déplacements professionnels au sein d'une organisation.

Elle répond à un double enjeu :

- la sécurisation des pratiques professionnelles, dans un contexte marqué par la multiplication des obligations liées à la sûreté des voyageurs, à la responsabilité de l'employeur (duty of care), à la conformité réglementaire, à la prise en compte des impacts sociaux et environnementaux, et à la traçabilité des déplacements ;
- la professionnalisation des compétences de pilotage du Travel Management, intégrant la maîtrise des règles internes, la compréhension des modèles économiques, le suivi budgétaire, la relation fournisseurs, le pilotage des outils, l'exploitation des données de mobilité et l'intégration des enjeux environnementaux et sociétaux dans les politiques de déplacements.

La certification atteste ainsi de compétences directement mobilisables en situation professionnelle, dans des contextes d'emploi salarié ou de fonction transverse, et contribue à structurer une pratique opérationnelle, durable et conforme aux exigences actuelles des organisations en matière de gestion des déplacements professionnels.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Élaborer, formaliser et déployer les règles et procédures de la politique voyages et mobilités ;
2. Coordonner et sécuriser l'organisation des déplacements professionnels ;
3. Piloter les achats de prestations de voyages et mobilités ;
4. Contribuer à la sélection, au paramétrage et au déploiement des solutions numériques supports ;
5. Adapter la gestion des déplacements professionnels aux orientations stratégiques de l'entreprise ;
6. Coordonner la communication, la sûreté et l'accompagnement des collaborateurs en déplacement professionnel,

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de gestion des déplacements professionnels ne constitue pas, à ce jour, une profession réglementée.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Être engagé dans un projet professionnel en lien avec l'organisation, la gestion ou le pilotage des déplacements professionnels, que ce soit dans le cadre d'une fonction actuelle, d'une évolution de poste ou d'une reconversion professionnelle.
- Disposer d'une compréhension minimale de l'environnement professionnel de l'entreprise (acteurs internes, prestataires, procédures existantes).
- Comprendre et s'exprimer en français à l'écrit et à l'oral (communication interne, sécurité des voyageurs, coordination des parties prenantes).
- Aucun prérequis académique, certification ou expérience préalable formelle n'est exigé.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé à minima de deux membres, dont :

? Un professionnel externe à l'organisme de formation, spécialisé dans le domaine du Travel Management, disposant d'une expérience significative dans la gestion, l'organisation ou le pilotage des déplacements professionnels ;

? Un membre interne à l'organisme de formation, n'ayant assuré ni la formation ni l'accompagnement des candidats évalués lors de la session concernée et ne présentant aucun conflit d'intérêts.

Les membres du jury disposent d'une expérience professionnelle dans au moins l'un des domaines suivants : Travel Management, achats de prestations de voyages et mobilités, gestion des déplacements professionnels, sûreté ou pilotage de la performance des mobilités.

Base légale

Date de décision	30/04/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2029
Date de dernière délivrance possible	30/10/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	14	—	—	—
2024	22	—	—	—
2023	14	—	—	—
2022	8	—	—	—
2021	16	—	—	—

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.atlans.fr/domaine-formation/mobilite-travel-mice-management/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7582/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1

Régions couvertes	1
Prix indicatif	1 650 € – 4 752 €
Durée	28 – 56 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.